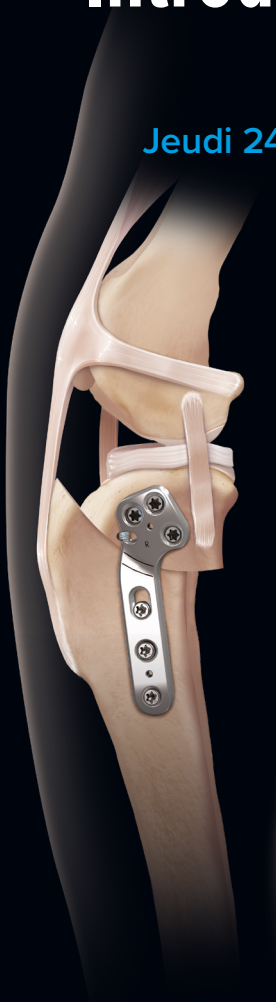


Introduction à la TPLO

Cours Focus Vétérinaire

Jeudi 24 et vendredi 25 octobre 2024

ArthroLab™ | Munich, Allemagne



Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action
suivante : Actions de formation
(Certificat n°510052)

Instructeurs

Stéphane Bureau | Centre Hospitalier Vétérinaire Atlantia | Nantes

Thibaut Cachon | VetAgro Sup | Marcy-l'Étoile

Alexandre Caron | AniCura TRIOvet | Rennes



ArthroLab™

Arthrex® 
Vet Systems

À qui s'adresse cette formation ?

- Vétérinaire en activité (diplômé ECVS ou non)
- Vétérinaire souhaitant apprendre la stabilisation de l'articulation par ostéotomie par plateau tibial

Prérequis : être titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire (DEV)

Moyens et objectifs pédagogiques

Ce programme vise à fournir aux participants les connaissances et les compétences de base nécessaires pour réaliser la stabilisation de l'articulation par ostéotomie par plateau tibial chez les chiens. Il combine des aspects théoriques et des exercices pratiques sur os secs et pièces anatomiques au sein de l'ArthroLab™ pour offrir une expérience d'apprentissage complète. Le matériel nécessaire à la chirurgie est mis à disposition des participants ainsi que l'ensemble de la gamme Arthrex TPLO.

L'acquisition des connaissances sera mesurée lors d'ateliers pratiques, ainsi qu'à la fin de chaque journée par un test d'évaluation au format QCM.

Une feuille d'émargement signée par le(s) participant(s) et le(s) formateur(s), par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation. Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation. Déclaration d'activité enregistrée sous le n°84 69 15940 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

À vocation pratique et interactive, cette formation a pour objectifs :

- de connaître la prise en charge de l'instabilité du grasset
- de comprendre l'évaluation radiographique préopératoire et plan opératoire
- d'apprendre les spécificités des lésions ligamentaires et méniscales
- de connaître le suivi postopératoire

Vous êtes en situation de handicap ?

Pour plus de renseignement sur les possibilités d'accueil, vous pouvez contacter l'équipe Arthrex par téléphone au +33 4 81 659 667 ou par e-mail à medicaleducation@arthrex.fr.



Programme | Jeudi 24 octobre 2024 | ArthroLab™ | Munich

| | |
|---------------|--|
| 08:00 - 08:30 | Accueil des participants |
| 08:30 - 09:15 | Présentation – Maladie du ligament croisé : diagnostics et choix thérapeutiques |
| 09:15 - 10:00 | Présentation – Présentation des implants |
| 10:00 - 10:30 | Présentation – Planification préopératoire de la TPLO |
| 10:30 - 11:00 | Pause |
| 11:00 - 12:00 | Workshop – Exercices de planification sur radiographies |
| 12:00 - 13:00 | Déjeuner |
| 13:00 - 14:00 | Présentation – TPLO : abord chirurgical et technique opératoire |
| 14:00 - 16:15 | Workshop – TPLO sur os secs |
| 16:15 - 17:00 | Présentation – Traitement des lésions méniscales |
| 17:00 - 18:00 | Questions & Réponses |

Programme | Vendredi 25 octobre 2024 | ArthroLab™ | Munich

| | |
|---------------|--|
| 08:00 - 08:30 | Accueil des participants |
| 08:30 - 09:00 | Présentation – Gestion opératoire et suivi |
| 09:00 - 09:30 | Présentation – Instabilité rotatoire |
| 09:30 - 10:00 | Présentation – Complications de la TPLO |
| 10:00 - 10:30 | Pause |
| 10:30 - 12:30 | Workshop – TPLO |
| 12:30 - 13:30 | Déjeuner |
| 13:30 - 15:45 | Workshop – TPLO |
| 15:45 - 16:30 | Debriefing – Lecture des radiographies et conclusion du cours |

Inscriptions et formalités administratives

Le nombre de places est limité à 20 participants, c'est pourquoi il est primordial de réserver.

Tarif par personne :

■ 1 600 € TTC

La restauration pendant les deux jours de formation, l'hébergement (nuitées d'hôtel les 23 et 24 octobre avec petits déjeuners inclus) ainsi que les transferts entre l'hôtel et nos locaux de Munich sont compris dans la prestation. Les frais de transport et les frais annexes sont à la charge du participant.

Pour valider l'inscription, deux options possibles :

Prise en charge par le participant :

Pour valider l'inscription, le participant doit confirmer sa participation et procéder au règlement. Le participant sera redirigé sur la plate-forme de paiement sécurisé « Swikly » au moment de sa confirmation de participation. Règlement de 600€ à l'inscription et solde un mois avant le cours. Le paiement peut être effectué en plusieurs fois.

Prise en charge par un organisme :

Pour valider l'inscription, le participant ou son employeur devront nous retourner complétée et signée une convention d'inscription. Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Conditions d'annulation :

Pour toute annulation reçue par e-mail moins de 30 jours avant la date de formation, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de 50% du prix total de la formation à titre de **dédommagement des frais engagés**.

Informations pratiques

Jeudi 24 et **ven**dredi 25 octobre 2024

Arthrex GmbH – ArthroLab™

Erwin-Hielscher-Str. 9,
81249 Munich | Allemagne

Contact

Arthrex

Business Park Lyon Monts d'Or
1, avenue Charles de Gaulle
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Tél. : +33 4 81 659 667

E-mail : medicaleducation@arthrex.fr



ArthroLab™

Arthrex®
Vet Systems